

## A8 Santé

### A8.1 Santé humaine

#### Informations et recommandations concernant la protection contre les vagues de chaleur sh1

##### Objectifs

- Les informations et recommandations concernant la protection contre les vagues de chaleur sont périodiquement revues et adaptées à l'évolution des connaissances scientifiques.
- Les canaux d'information et les compétences sont définis.

##### Mesure

- Examen de la nécessité d'adapter plus en profondeur les recommandations concernant les vagues de chaleur de longue durée et/ou les températures très élevées
- Elaboration d'un guide sur le développement de stratégies pour la gestion des vagues de chaleur de longue durée dans les domaines de la santé, des soins et des affaires sociales
- Définition de valeurs seuils pour le déclenchement d'alertes dans les domaines de la santé, des soins et des affaires sociales

Conduite: OFSP

Partenaires: OFPP, OFEV, OFAG, MétéoSuisse

Coordination dans le cadre du groupe de travail Climat et santé

Priorité 2

Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la politique de la santé de la Confédération

Horizon temporel: mesure à moyen terme

##### Champs d'action

S2 Effets de la chaleur

##### Défis transversaux

- Accentuation des fortes chaleurs dans les agglomérations et les villes
- Sensibilisation, information et coordination

##### Ressources nécessaires pour la période 2014–2019

CHF: 100 000/an (à partir de 2015)

EPT: 0,2 (à partir de 2015)

##### Financement

Dans le cadre des ressources disponibles

#### Surveillance, détection précoce et prévention des maladies infectieuses transmises à l'homme par des vecteurs sh2

##### Objectifs

- La surveillance des maladies infectieuses transmises par des vecteurs est poursuivie/garantie.
- Les maladies infectieuses transmises par des vecteurs font partie intégrante des stratégies et des structures de protection contre les maladies transmissibles et les épizooties.

- L'approche en matière de surveillance, de détection précoce et de prévention des maladies infectieuses transmises par des vecteurs est coordonnée.
- Les compétences et capacités dans la recherche, la détection précoce, le diagnostic et la surveillance sont interconnectées de manière optimale à l'échelle nationale et internationale et adaptées aux nouveaux risques liés au climat.
- Les milieux professionnels, les groupes à risque et le public sont sensibilisés de manière ciblée aux nouveaux risques d'infections transmises par des vecteurs.

##### Mesure

- Sept maladies infectieuses transmises par des vecteurs sont soumises à déclaration dans le cadre de l'ordonnance sur la déclaration et surveillées par l'OFSP.
- L'OFSP établit des informations et recommandations concernant la prévention des maladies infectieuses transmises par des vecteurs.
- Etablissement de rapports sur la situation épidémiologique
- Examen de la possibilité d'instaurer une obligation de notifier les cas pour d'autres maladies infectieuses transmises par des vecteurs
- Participation à des plateformes de partage des informations à l'échelle fédérale et cantonale
- Engagement dans les réseaux spécialisés de l'ECDC et de l'OMS
- Soutien ponctuel de projets de recherche portant sur la propagation des vecteurs dans les cas de maladies infectieuses transmises par des vecteurs (consolidation des connaissances)

Conduite: OFSP

Partenaires: OFEV, OSAV

Priorité 3

Mise en œuvre: en cours dans le cadre de la loi sur les épidémies

Horizon temporel: mesure déjà mise en œuvre

##### Champs d'action

S1 Maladies infectieuses transmises par des vecteurs

##### Défis transversaux

- Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques
- Suivi et détection précoce
- Sensibilisation, information et coordination

##### Ressources nécessaires pour la période 2014–2019

CHF: n/a

EPT: n/a

##### Financement

Dans le cadre des ressources disponibles (exécution de la loi sur les épidémies)

#### Monitoring des espèces de moustiques exotiques susceptibles de transmettre des maladies sh3

##### Objectifs

- Amélioration des connaissances sur la répartition, la densité et la propagation du moustique tigre (*Aedes albopictus*) en Suisse

- Amélioration des connaissances sur la répartition, la densité et la propagation du moustique asiatique (*Aedes japonicus*) en Suisse
- Amélioration de l'intégration et de la coordination des services fédéraux et cantonaux compétents

**Mesure**

- Monitoring d'*Aedes albopictus* à l'échelle communale dans le canton du Tessin, où le moustique est principalement répandu dans le sud du canton depuis plusieurs années et gagne du terrain.
- Monitoring par échantillonnage d'*Aedes albopictus* le long des principaux axes de trafic afin de détecter le plus tôt possible une propagation dans d'autres régions du pays.
- Monitoring, par échantillonnage, d'*Aedes japonicus* le long des principaux axes de trafic afin de pouvoir évaluer sa propagation sur le Plateau.
- Etablissement de rapports sur la situation
- Coordination de la collaboration entre la Confédération (monitoring) et les cantons (lutte)

Conduite: OFEV

Partenaires: OFPP, OSAV, cantons

Priorité 1

Mise en œuvre: en cours dans le cadre de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement

Horizon temporel: mesure déjà mise en œuvre

**Champs d'action**

S1 Maladies infectieuses transmises par des vecteurs

**Défis transversaux**

- Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques
- Suivi et détection précoce
- Sensibilisation, information et coordination

**Ressources nécessaires pour la période 2014–2019**

CHF: n/a

EPT: n/a

**Financement**

Dans le cadre des ressources disponibles (exécution de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, ODE)

**A 8.2 Santé animale****Détection précoce des affections animales (y c. zoonoses)**

sa1

**Objectifs**

- Les épizooties et maladies animales émergentes et réémergentes sont identifiées, le danger qu'elles représentent pour l'homme et l'animal est évalué en continu et les mesures adéquates sont adoptées.
- Un système de détection précoce des épizooties et des maladies animales - surveillance syndromique - est élaboré et mis en œuvre.

**Mesure**

- Définition de processus de recensement et d'évaluation des risques de maladies animales émergentes et réémergentes
- Génération des connaissances nécessaires à l'adoption de décisions et de mesures (recherche appliquée, établissement d'expertises scientifiques et de profils de risques)
- Définition d'un cadre et de critères sur la manière de réagir à des épizooties et à des maladies animales émergentes et réémergentes
- Utilisation optimale des différentes sources de données afin d'identifier dès que possible les épizooties et les maladies animales émergentes et réémergentes
- Création d'un service central de coordination auquel les vétérinaires et les détenteurs d'animaux peuvent s'adresser pour des questions et des conseils en cas de symptômes et tableaux cliniques étranges/apparaissant pour la première fois («early warning system»)
- Réexamen et réforme du système d'annonce des cas suspects afin d'éviter autant que possible que les éleveurs craignent d'annoncer les cas non confirmés en raison des restrictions trop sévères qu'ils pourraient subir

Conduite: OSAV

Partenaires: OFPP, OFEV, OFSP, OFAG

Priorité 1

Mise en œuvre: en cours dans le cadre de Stratégie Santé animale en Suisse 2010+

Horizon temporel: mesure déjà mise en œuvre

**Champs d'action**

S1 Maladies infectieuses transmises par des vecteurs  
S3 Maladies transmises par les aliments et l'eau

**Défis transversaux**

- Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques
- Suivi et détection précoce
- Réduction des incertitudes et consolidation des connaissances
- Sensibilisation, information et coordination

**Ressources nécessaires pour la période 2014–2019**

CHF: 2 millions/an

EPT: 3

**Financement**

Dans le cadre des ressources disponibles